

carte blanche

La nuit, des hommes travaillent pour vous













Xavier Tackoen, administrateur délégué du bureau d'étude Espaces-Mobilités

On parle désormais de « mobilités » au pluriel



On a cru trop longtemps que la voiture individuelle serait la solution unique de mobilité pour tous les besoins. Cette idée appartient à un autre temps, nous en avons la preuve à Bruxelles chaque jour, non seulement par les problèmes de circulation mais aussi par les solutions nouvelles que les gens inventent. Et les témoignages recueillis dans le dossier de ce magazine sont frappants : les Bruxellois interrogés ne se définissent plus comme « cycliste », « piéton », « automobiliste »... ils réinventent leurs mobilités au pluriel, ce sont des multi-utilisateurs qui adaptent leur mode de transport au moment, au lieu, aux circonstances, au besoin.

Les nouvelles mobilités ont trois grandes caractéristiques, elles sont connectées, partagées et décarbonées, les moyens de transport micro-mobiles sont électriques et propres. Les pratiques sont devenues transversales, et cela nous oblige à une réflexion sur la triple connexion indispensable entre les moyens de transport : connexion entre eux, pour passer de l'un à l'autre, connexion à l'internet pour gérer les locations ou les itinéraires, et enfin connexion au réseau électrique pour recharger non seulement le véhicule mais aussi le smartphone qui permet son utilisation aisée.

Les réseaux électriques intelligents (smart grid) sont une des clefs de ces nouvelles mobilités. Grâce à eux, l'énergie récupérée sur le freinage d'un train entrant à Bruxelles pourra servir à recharger les voitures des navetteurs branchées sur les bornes d'un parking de dissuasion pendant que leurs conducteurs parcourent le dernier kilomètre vers leur bureau en trottinette électrique. Quand nous en serons à ce point, la mutation qui commence actuellement sous nos yeux sera presque complète. Et les Bruxellois qui témoignent dans ce magazine en sont les pionniers.

Infos utiles



• Sibelga 02 549 41 00

→ Odeur de gaz

• Sibelga 0800 19 400

→ Panne d'électricité

• Sibelga 02 274 40 66

→ Panne d'éclairage public

- Voiries communales : www.sibelga.be
 ou 02 274 40 66 (urgences)
- Voiries régionales : www.fixmystreet.brussels ou mobilite@sprb.brussels ou 0800 94 001

→ Problème de facture



- Si nécessaire, le Médiateur Énergie : 02 211 10 60
- Ou encore, Brugel: 0800 97 198

→ Choisir un fournisseur d'énergie

• www.brusim.be le simulateur bruxellois

→ Obtenir une prime Énergie

• www.bruxellesenvironnement.be

→ Suggestions ou remarques ?

• redaction@energuide.be

chiffre



Du nouveau côté primes

Bonne nouvelle : depuis le 1er septembre, le « Prêt vert » bruxellois (25 000 € maximum au taux de 0 à 2 %) est désormais disponible pour vos investissements en énergie renouvelable et plus seulement pour les travaux économiseurs d'énergie. Autre nouveauté, vous pouvez faire vos demandes de primes énergie en ligne : moins de papier et plus d'efficacité!



www.maisonenergiehuis.be > Prêt vert bruxellois

170 000 Chaudières à condensation au gaz naturel Nouveau record

Si la tendance du début de l'année persiste, 170 000 chaudières à condensation au gaz naturel auront été vendues en Belgique en 2017. Le record de 2011 (166 000) sera ainsi dépassé. Dans 80 % des cas, ces nouvelles chaudières à condensation remplacent une ancienne installation au mazout ou au gaz naturel. Normal: elles offrent 20 à 35 % d'économie de consommation, et les consommateurs savent compter...

La vanne thermostatique connectée

Idéale en logement collectif

Contrôler la température de son appartement est plus difficile quand on habite dans un immeuble avec chaudière collective. Comment



programmer l'heure de chauffage, comment ajuster la température, ... sans thermostat d'ambiance ? Grâce à la vanne thermostatique connectée! Tous les fabricants de vannes se lancent sur la technologie de l'internet des objets. Désormais, vous pilotez vos vannes avec votre smartphone, où que vous soyez. Pour environ 70 €/vanne, hors placement.

Le pellet ne remplace pas le ramonage!

On trouve dans le commerce des « pellets de ramonage ». Un produit utile mais pas suffisant pour assurer le bon fonctionnement de votre poêle à pellets, ni pour vous mettre du bon côté de la loi et garantir votre sécurité. Il suffit d'ajouter ces granulés à vos pellets de chauffage. Les additifs qu'ils contiennent empêchent la solidification de la suie et décollent l'encrassement présent sur les parois du conduit de fumée, même dans les zones plus difficiles d'accès. Faire entretenir le conduit de fumée par votre installateur reste cependant conseillé et est même exigé par certaines compagnies d'assurance.



Comparez votre contrat avec ceux du marché!

Vous pouvez économiser jusqu'à 700 € par an grâce au « CREG Scan ». Cet outil informatique de comparaison, mis en ligne par le régulateur fédéral, la CREG, évalue le prix des contrats proposés par les fournisseurs d'énergie, qu'il s'agisse de contrats actuels ou d'anciennes formules tarifaires. Ce comparateur vient d'être mis à jour avec les tout derniers chiffres. À essayer sur :

www.creg.be/fr/cregscan



Voyez aussi le comparateur du régulateur bruxellois Brugel sur www.brusim.be





Relevé des compteurs : calendrier de nos visites

Chaque mois, des Bruxellois recoivent la visite de releveurs de compteurs. Est-ce bientôt le tour de votre commune ? Jetez un œil sur ce calendrier. Après ce relevé, Sibelga transmet vos index à votre fournisseur d'énergie pour établir votre facture annuelle de consommation

Retrouvez aussi un aperçu complet du calendrier des relevés ainsi qu'une recherche par rue sur : www.sibelga.be

11/2017

1180

Uccle

01/2018

1190 Forest

1070 Anderlecht (partie 1)

12/2017

1060 Saint-Gilles

02/2018

Saint-Josse-Ten-Noode

1000 Bruxelles Centre



Rénover un poste de répartition électrique haute tension, ça ne s'improvise pas, car cela cause quelques embarras aux habitants. Pour les éviter, Sibelga travaille la nuit selon un horaire très précis.

À Bruxelles, le sous-sol du rond-point Montgomery abrite un des postes de répartition électrique haute tension de Sibelga. « Ces équipements ont été installés lors des travaux du métro, au milieu des années 70. Ils ont donc plus de 40 ans et devaient être remplacés par des installations modernes, étanches et blindées », explique Pascal, responsable de la modernisation des Postes de fourniture chez Sibelga. Avantages ? Plus de sécurité, un entretien moins coûteux et un gain de place : « Les nouveaux disjoncteurs sont plus fiables

et plus sûrs pour les techniciens qui travaillent dans cet environnement. Ils permettent également l'utilisation des nouvelles technologies. »

UN TRAVAIL MINUTIEUX EN PLUSIEURS PHASES

Pour remplacer un poste de répartition, plusieurs professionnels travaillent en différentes phases, sur plusieurs mois. Pascal explique :

« *Phase 1*: on libère les installations en alimentant temporairement les clients via d'autres postes de répartition.

« Fiabilité et sécurité, quand on travaille avec l'électricité, ça compte ».



Le poste de répartition, qu'est-ce que c'est ?

C'est une installation électrique qui « partage » l'énergie entre plusieurs cabines haute tension. Ces dernières transforment l'électricité haute tension en basse tension pour la distribuer ensuite aux consommateurs. Phase 2 : on démonte les anciennes installations et on fait de la place.

Phase 3 : viennent ensuite les travaux de génie civil et le montage des nouvelles cellules, des équipements volumineux qui doivent être amenés au niveau –1 en passant par les tunnels routiers. Pour cette raison, le trafic doit être interrompu pendant quelques heures. »

TOP CHRONO ENTRE MINUIT ET 6 HEURES DU MATIN!

Pour interrompre le trafic, il faut l'autorisation de la Région de Bruxelles-



Capitale. Et dans une ville comme Bruxelles, on ne peut arrêter le trafic que pendant la nuit, pour limiter les nuisances pour les Bruxellois et les navetteurs. « De 00h01 à 5h59, toutes nos équipes sont sur le pied de guerre », dit Pascal. « Nous ne devons pas perdre une minute. L'ancienne installation doit d'abord être mise hors tension et en sécurité. Les équipes peuvent alors commencer leur travail, avant de tout remettre en service le matin. »

AUCUNE CRAINTE QUE LE QUARTIER SOIT PRIVÉ D'ÉLECTRICITÉ

« Notre savoir-faire, c'est d'arriver à rénover ces installations tout en maintenant l'alimentation en électricité », ajoute encore Pascal. Si vous passez par là en voiture après minuit et que le tunnel est fermé, pensez à Pascal et à ses collègues qui travaillent pour vous quelques mètres sous vos roues...



Cheminée collective & chaudières

Attention au raccordement

Depuis les années 70, la solution « une petite chaudière par appartement » a souvent été préférée à « une grosse chaudière pour tout l'immeuble ». Aujourd'hui, le remplacement de ces appareils individuels devient délicat, car la plupart des cheminées collectives ne sont pas adaptées aux chaudières de dernière génération.

Explications de Philippe Deplasse, ingénieur conseil en techniques spéciales du bâtiment : « Les nouvelles chaudières, plus efficaces, émettent des fumées beaucoup moins chaudes et sont équipées d'un ventilateur (les anciens appareils n'en ont pas). Brancher plusieurs de ces appareils (classiques et récents) sur un même conduit peut donc provoquer un

dangereux refoulement de gaz brûlés vers les appartements voisins! Avec un risque d'intoxication évident. Ce branchement mixte est interdit par la norme en vigueur, mais j'en rencontre encore régulièrement ».

ou créer un nouveau conduit. Le raccordement individuel d'un nouvel appareil via une sortie indépendante en façade reste déconseillé. Il expose à des problèmes d'urbanisme ou de voisinage.

Philippe Deplasse : « Les solutions dépendent de l'immeuble : créer un conduit adapté permet de remplacer progressivement les chaudières tandis qu'adapter un conduit existant nécessite en général de remplacer en même temps tous les appareils d'une même cheminée.

Avant toute commande de travaux dans votre appartement, vous devez soumettre le projet de remplacement au syndic de la copropriété, qui consultera un spécialiste pour déterminer ce qui est possible. L'expert fera une inspection du conduit par caméra. On découvre ainsi des effondrements intérieurs, divers objets, des tuyaux de climatisation traversant la section, des raccordements de hottes de cuisine ou de sèche-linge, etc. Pas étonnant que certains appareils fonctionnent difficilement! ». L'expert remettra ensuite un avis sur le projet.

ÉVITER DES FRAIS INUTILES

Selon Philippe Deplasse, beaucoup d'installateurs semblent ignorer qu'il est interdit de placer un tubage individuel (privatif) dans le conduit collectif (commun), sans autorisation de la copropriété. « C'est ensuite au propriétaire de supporter les frais s'il faut remettre le conduit en état ». Pensez-y.

« Opter pour une chaudière étanche, prenant l'air à l'extérieur, améliore le confort et la sécurité des utilisateurs. »

PRUDENCE, PAS D'IMPROVISATION!

Seul un spécialiste pourra définir les solutions techniques pour installer les futures chaudières : adapter le conduit de fumée collectif (tubage, extracteur, p.ex.)



Le chauffe-eau solaire nécessite un entretien

Les chauffe-eau solaires peuvent vieillir ou subir des dégâts. Un petit entretien périodique prolonge leur vie et vous garantit de l'eau chaude bon marché sans interruption.

« Vous pouvez effectuer vous-même certains contrôles visuels », explique Pascal Bodart, installateur à Etterbeek. « Par exemple, vérifier le bon état de l'isolation thermique des tuyauteries extérieures, que les oiseaux picorent souvent pour faire leur nid. Au passage, ils endommagent aussi le fil de la sonde et l'installation se met à l'arrêt. On voit alors apparaître un message ou un clignotant d'alerte sur le boîtier de régulation. »

Autres inspections à réaliser :

- vérifier que le passage de toiture est toujours étanche ;
- inspecter les raccordements et les vannes pour voir s'il n'y a pas de goutte d'eau ou de trace de fuite;

- s'assurer, en automne surtout, que les capteurs sont bien dégagés des feuilles mortes
- « Vous pouvez aussi contrôler la pression sur le groupe de pompe de l'installation solaire : si l'aiguille est proche de zéro ou descend plus bas que le repère indiqué, c'est anormal. Dans ce cas, appelez votre installateur. »

ALLÔ, LA TECHNIQUE?

Seul un technicien qualifié pourra effectuer certaines vérifications ou certains remplacements : pompe, joints, antigel, vannes, etc. Le technicien va également contrôler le bon état du vase d'expansion et vérifier la régulation et ses paramètres.



Le chauffe-eau solaire vous tente?

Vous pouvez bénéficier de primes allant de 2 500 à 3 500 € et plus encore dans certains cas.

Toutes les infos sur :

www.environnement.brussels > primes 2017

« Le liquide circulant en circuit fermé dans les panneaux contient un antigel qui se dégrade avec le temps et perd ses propriétés, au risque de provoquer le gel des conduites. Le technicien vérifiera le pH (l'acidité) du liquide et l'efficacité de l'antigel. S'il n'agit plus assez, devient trop acide ou se dégrade, il faut le remplacer. Surtout si les canalisations sont en cuivre. De toute façon, il faut le remplacer tous les 10 ans », confirme Pascal.

À QUELLE FRÉQUENCE EFFECTUER L'ENTRETIEN ?

« Tous les trois ans. Pensez à grouper cette visite avec l'entretien de votre chaudière », conseille Pascal.







Modèle Renault

Se déplacer autrement en ville

Les moyens de déplacement d'un nouveau type commencent à naître sous nos yeux. Parmi ceux-ci, les véhicules électriques de plus en plus nombreux et variés, dont la voiture. Toujours plus autonome, plus accessible en prix, elle participe à rendre la ville plus propre.

Entre 2018 et 2025, le diesel sera banni progressivement de Bruxelles tandis que les véhicules à essence y seront admis s'ils répondent aux normes antipollution les plus exigeantes. La Région bruxelloise deviendra donc une zone « basses émissions de CO₂ ». Pour y parvenir, la mobilité en ville doit se diversifier. Transports publics encore plus performants, télétravail, partage de véhicules, aménagements pour piétons, nouveaux véhicules individuels participent à la solution. Mais la voiture ne disparaîtra pas, elle sera de quatre types : à essence et peu gourmande, au gaz, hybride ou électrique.



DIFFÉRENTS TYPES DE VOITURE À MOTEUR ÉLECTRIQUE

Aujourd'hui, il est possible de bénéficier des avantages d'un moteur 100 % électrique ou d'un système électrique combiné à un moteur ordinaire. Dans ce cas, on parle de technologie hybride.

- Les « pures » électriques : leur moteur est uniquement électrique. Elles ont une autonomie limitée (120 km) pour les modèles d'entrée de gamme, jusqu'à 400 km pour les modèles plus chers. Idéales si vous habitez en ville.
- · Les électrique avec prolongateur d'autonomie : le moteur électrique principal et les batteries rechargeables assurent la traction. Un petit moteur à essence auxiliaire recharge la batterie si nécessaire et porte l'autonomie totale à plus de 400 km, ce qui libère de la dépendance à la borne de recharge.
- Les hybrides classiques : le moteur principal est thermique (essence ou diesel). Un moteur électrique assure la traction au démarrage et à basse vitesse, sur 1 à 2 km. La batterie non rechargeable sur borne se recharge quand le véhicule freine. L'autonomie totale dépasse 600 km.
- · Les hybrides rechargeables : évolution plus récente, elles disposent d'un moteur électrique et de batteries rechargeables sur borne, assurant 20 à 60 km d'autonomie, assez pour le déplacement quotidien moyen d'un Belge. Autonomie totale égale aux hybrides classiques.

Le coût d'un plein électrique

- Une voiture électrique consomme environ 10 kWh (jusqu'à 20 kWh pour les grosses berlines).
- Pour 100 km, son coût est d'environ 2,5 € à comparer aux 7,5 € de carburant pour une voiture à essence consommant 5 l/100 km.
- Il faut toutefois tenir compte du coût des batteries, qui sont elles aussi un « consommable », à remplacer au bout d'un millier de recharges.

Immatriculations² AU 1/01/2017 ____

5 194

voitures pure électriques sur nos routes

	Électriques	Hybrides
2010	47	3 877
2016	2 055	16 430

Source FEBIAC: Fédération Belge de l'Automobile & du Cycle / ² Source SPF Mobilité & Transports



Pure électrique : de 120 à 400 km



Électrique avec prolongateur: Hybride classique:





Hybride rechargeable: > 600 km



mobilité électrique

L'avis du connaisseur

Étienne Visart, journaliste automobile

« Actuellement, avec le manque de bornes de recharge et le prix des voitures électriques, il faut une vraie motivation citoyenne pour investir dans ce mode de transport. Mais les prix baisseront...
L'idéal, avant d'acheter, pour tester et s'adapter à un style de conduite qui augmente l'autonomie (anticiper, freiner peu...), c'est de combiner électromobilité et voiture partagée : louer occasionnellement une voiture électrique de type Cambio, ZenCar, DriveNow... » (voir aussi Zipcar et Ubeeqo).



D'après une enquête récente menée par un organisateur d'achats groupés d'énergie et d'installations, 62 % des Bruxellois utiliseraient le vélo électrique pour aller au travail, si leur employeur leur offrait un avantage pour le faire. Et 76 % choisiraient la formule vélo électrique + abonnement aux transports publics au lieu d'une voiture d'entreprise.



Le saviezvous ?

- Vous êtes indépendant ? Retenez que les entreprises peuvent déduire à 120 % le prix d'achat d'une voiture électrique et les frais d'installation d'une borne de rechargement.
- En 2017, pour tout acheteur, la taxe de mise en circulation des voitures électriques à Bruxelles est de 61,50 € ou 123 € suivant la puissance. Et la taxe de circulation annuelle de 79,07 €.
- Location de véhicules partagés, électriques ou non, achat de voiture, scooter, vélo et autres véhicules électriques, installation de borne de recharge, achat de billets de la STIB... tout cela est possible avec les écochèques.



TÉMOIGNAGES



Laurent est un fervent utilisateur de la mobilité électrique : il l'utilise sous toutes ses formes, à un moment ou à un autre de la semaine.

« J'habite à Woluwe-Saint-Pierre et je travaille à Diegem. Le trajet de 12 km me prend 25 min à vélo électrique et entre 15 et 35 min en voiture électrique selon le trafic. Je prends le vélo s'il fait beau et la voiture s'il pleut. J'ai parcouru ainsi 700 km à vélo ces deux derniers mois. Et si je suis pressé, je prends plutôt le scooter électrique. » Laurent utilise aussi une trottinette électrique qu'il glisse dans le coffre de sa voiture... électrique. « Je l'utilise pour des trajets courts. Je profite d'une réunion en clientèle pour recharger ma voiture sur une borne et je parcours en trottinette la distance entre la borne et mon rendez-vous. Auparavant j'avais un Segway, très performant, mais encombrant et lourd et j'ai préféré dès lors la trottinette. » C'est par conviction et pour démontrer à ses amis et collègues qu'une autre mobilité, à bon prix, est possible que Laurent décline toutes ces utilisations. « J'avais droit pour mon travail à une grosse berline diesel, mais j'ai convaincu mon employeur de me donner plutôt l'argent correspondant pour m'aider à m'équiper en véhicules électriques personnels. C'est plus cher à l'achat, mais à l'usage on s'y retrouve, je l'ai démontré par l'enregistrement de toutes mes consommations. »

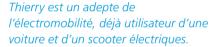
Ils ont choisi la mobilité électrique au quotidien



Thierry : deux trottinettes sinon rien !

> Frédéric : ange de la route et de la roue

> > chantiers.



« Il fallait aussi une solution pour mon épouse, infirmière à domicile, qui n'en pouvait plus de payer des amendes pour stationnement interdit ou de perdre son temps à chercher à se garer entre les rendez-vous chez ses patients. Elle est passée à la trottinette électrique! Elle se gare une fois pour toutes dans le quartier, paie son stationnement pour le temps nécessaire, puis se déplace d'un patient à l'autre rapidement en trottinette. Elle peut visiter ainsi 6 ou 7 patients en se garant une seule fois. » Lui aussi a... deux trottinettes électriques! « L'une pèse 19 kg et a une autonomie d'environ 45 km; je l'utilise pour aller de Wemmel, où j'habite, vers le centre de Bruxelles et revenir. L'autre, plus légère, 10 kg, d'autonomie plus limitée, est dans le coffre de ma voiture. Dès que ça bouchonne, je me gare, je la déplie et je continue mon chemin en trottinette et en transports en commun. » Les limites : « On n'est pas à l'abri de la pluie et il faut éviter de rouler dans les grosses flagues d'eau, sinon on risque le court-circuit dans le moteur et les batteries. »



« Se déplacer devient un plaisir, la mobilité n'est plus une corvée », précise-t-il. « Quand vous disposez d'un engin motorisé individuel aussi pratique, toute votre vie se réorganise autour de ses possibilités. On se réconcilie avec la ville et avec les transports publics. » Passionné de monoroue, formateur de la police à la pratique du roller, il organise des cours le dimanche pour initier les personnes intéressées à la manœuvre de la monoroue, mais aussi à la façon de s'insérer dans la circulation automobile et piétonne, sur le trottoir et sur la rue. Son organisation, les Wheels Angels (www.wheelsangels.be), est une allusion à l'allure angélique des conducteurs de monoroues qui semblent en lévitation à ras du sol...





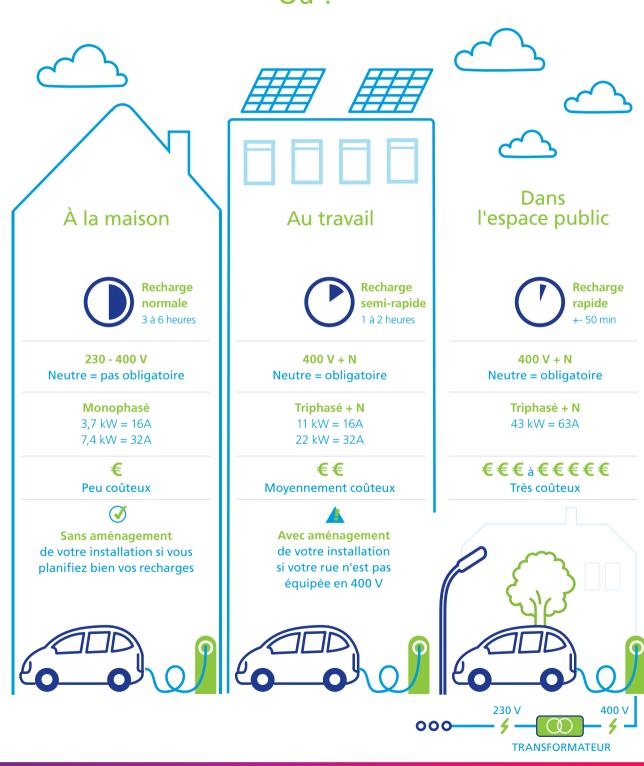
Étienne fait du vélo « comme tout le monde », mais pas pour aller au travail, car Bruxelles est très vallonnée.

« Je me trouvais toujours de bonnes excuses pour ne pas prendre mon vélo. Puis j'ai eu l'occasion d'essayer un vélo électrique voici 3 ans et ce fut une vraie révélation : tous les avantages du vélo, sans les inconvénients. Vraiment, c'est "que du plaisir". Et quel bonheur de remonter les files de voitures à l'arrêt. Avec en plus cette impression retrouvée de l'enfance, quand la main bienveillante de Papa vous poussait dans le dos dans les montées...» Depuis, Étienne, qui est avocat, fait 95 % de ses déplacements en vélo électrique : « Il faut vraiment qu'il neige ou que je doive aller à l'aéroport pour m'en passer. J'habite à Auderghem, mon bureau est à Ixelles et mes clients partout dans Bruxelles. Je parcours 3 500 km par an ! Je n'imaginais pas en faire autant c'est pourquoi je conseille toujours à ceux qui veulent acheter un vélo électrique d'investir dans de la qualité et d'y mettre le prix (au moins 2 000 €), car on roule toujours plus que prévu et la machine est soumise à rude épreuve. Il faut du solide et comme ça va assez vite, de bons freins à disque. »

Comment bien planifier la recharge de votre

Charger une voiture électrique chez soi, c'est assez facile et ça ne nécessite pas toujours de gros

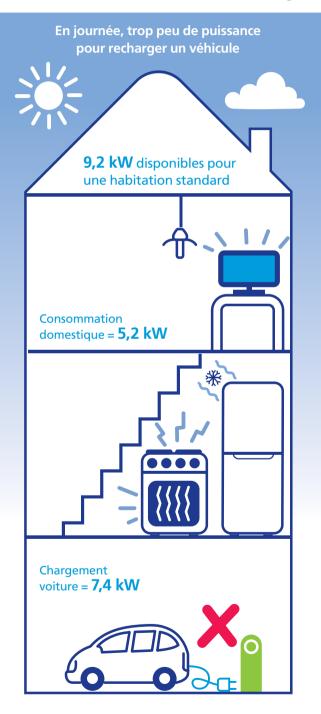


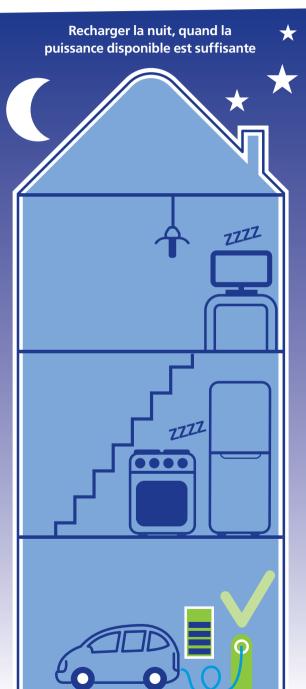


véhicule électrique ?

aménagements techniques. À condition de bien planifier ses recharges, la nuit par exemple.

Quand?





Isoler sans étouffer

La solution c'est ventiler!

Rubans isolants adhésifs, injection de mousse isolante, joints en tous genres, chacun de nous s'équipe pour chasser les courants d'air, mauvais pour le confort et pour la facture d'énergie. Pourtant, comme notre maison, nous avons besoin d'air frais! Alors, comment calfeutrer la maison sans l'étouffer?

Une maison trop calfeutrée accumule l'humidité liée à la respiration, aux plantes, à la cuisine, à la lessive. L'air s'y charge en polluants intérieurs : gaz carbonique de la respiration, solvants des peintures, des colles, des produits d'entretien, fumées de tabac, suie de bougies, spores de moisissures, poussières, odeurs d'animaux, ammoniac, etc.

SANS VENTILATION, LA MAISON SE DÉGRADE

Quand il y a trop d'humidité dans l'air de la maison, de la condensation peut se former autour des fenêtres, derrière certains meubles, sur les parois plus froides. Des taches humides de moisissures apparaissent, des odeurs désagréables se dégagent, le papier peint se décolle, les peintures et le plafonnage se soulèvent. C'est mauvais pour le moral et plus encore pour la santé.

COMMENT BIEN VENTILER SANS REFROIDIR?

- Ouvrez les fenêtres maximum 15 min, de préférence avant 10 h et après 21 h. Même en hiver.
- Faites installer un extracteur d'air dans les pièces humides (cuisine, salle de bain, toilettes).
- Si vous placez de nouvelles fenêtres, équipez-les de grilles de ventilation.
- Si vous avez une installation de ventilation mécanique, nettoyez les filtres tous les 3 mois et aspirez les bouches d'injection dès qu'elles s'encrassent.

À éviter : faire sécher du linge dans le logement



Si vous n'avez pas de terrasse, jardin... optez pour un grenier, une annexe, un garage ou une cave naturellement ventilés.

IL Y A VENTILATION ET VENTILATION

Tous ces conseils portent sur la ventilation appelée « hygiénique », parce qu'elle contribue à la bonne santé du bâtiment et de ses occupants. Il y a une autre très bonne raison pour ventiler la maison, c'est d'apporter assez d'air aux appareils qui brûlent du gaz ou tout autre combustible. Les conseils ci-joints ne suffisent cependant pas pour assurer une bonne ventilation de combustion. Pour votre sécurité, celle-ci doit respecter les normes techniques fixées par une réglementation spécifique.





intelligente, cela s'apprend. Pour (in)former les citoyens qui en ont le plus besoin, le vélo-info « Budgetmobiel », va à la rencontre des Bruxellois.

ALLER VERS LES GENS DE MANIÈRE SYMPATHIQUE ET INSTRUCTIVE

Ce vélo, équipé de supports de communication, visite différents endroits de la capitale, surtout des écoles secondaires. « Nous donnons des formations courtes, mais généralistes à des élèves de 5° et de 6° », précise Wietske van Gils, une des responsables de l'initiative. « Nous leur montrons comment gérer un budget, les pièges du crédit à la consommation et des achats en ligne ».

DES COMPTEURS D'ÉNERGIE SUR LE VÉLO

Cette formation attire aussi l'attention sur les dépenses énergétiques. « Grâce à la collaboration de Sibelga, nous avons équipé nos vélos de compteurs d'électricité et de gaz. Nous expliquons leur fonctionnement, comment lire les index de consommation, le principe des limiteurs de puissance et du statut des consommateurs protégés. Et aussi le fonctionnement du marché de l'énergie », poursuit Wietske.

L'ÉNERGIE, UN VRAI PROBLÈME DE BUDGET?

Oui! « Dans les dossiers que nous suivons, les retards de paiement de factures énergétiques sont importants. Les montants à payer par mois ne sont pas très élevés, de 70 à 80 € par famille, mais ils s'ajoutent à des crédits à la consommation parfois lourds. Dans ces conditions, une facture de gaz ou d'électricité peut poser problème. Budgetmobiel a été lancé dans le cadre du programme BudgetlnZicht (BIZ) Brussel en collaboration avec les CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale, des associations donnant la parole aux personnes défavorisées et l'ASBL CAW Brussel. Wikifin et le Gouvernement flamand ont apporté leur soutien financier.

Nous montrons donc les solutions à envisager avant que les retards s'accumulent », souligne Wietske.

NOUVELLES VISITES, NOUVELLES FORMATIONS

Depuis la rentrée, le « Budgetmobiel » a enclenché la vitesse supérieure en programmant de nouvelles sessions de formation à la gestion intelligente d'un budget. Des visites seront organisées pour d'autres publics : adultes, bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale, CPAS, maisons de quartiers... toujours en collaboration avec des associations partenaires.

Plus d'info?

Aide financière et services de médiation de dettes : www.mediationdedettes.be

Budgetmobiel : BIZ Brussel www.bizbrussel.be Tél. 02 502 66 00





Wietske van Gils, une des responsables de l'initiative

Responsabilité décennale : votre installateur doit s'assurer

En cas de malfacon, l'entrepreneur, comme l'architecte et les autres prestataires du secteur restent responsables pendant 10 ans après la fin des travaux dans votre maison (construction ou transformation). C'est la loi qui l'impose. Un renforcement de cette loi voté récemment entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2018. **Il oblige les professionnels de la** construction à s'assurer pour leur responsabilité décennale. Ils devront montrer une attestation d'assurance avant de pouvoir commencer les travaux. L'assurance facilitera les réparations ou le dédommagement en cas de problème. Vous serez donc mieux protégé.



La condensation aussi pour les boilers

Les chaudières à condensation sont les plus performantes actuellement. Depuis 2009, cette technologie est également disponible pour les chauffe-eau. Ils existent en version à accumulation (« boiler ») ou en version « instantanée ». Ils sont mieux adaptés aux gros besoins en eau chaude (PME, grandes familles, collectivités) et sont généralement de type « étanche », c'est-à-dire qu'ils sont raccordés directement à l'extérieur de l'immeuble, sans cheminée.



Difficulté de paiement : que faire ?

Vous êtes client résidentiel ? Vous avez des difficultés financières et votre fournisseur vous a envoyé une mise en demeure ? Ne laissez pas le problème s'aggraver. Demandez le statut de « client protégé » à votre CPAS. Si vous répondez aux conditions d'octroi, le contrat avec votre fournisseur commercial sera suspendu et Sibelga vous fournira gaz et électricité au tarif social. Un limiteur de puissance à 2 300 watts sera placé sur votre compteur (ou 4 600 watts sur demande du CPAS).

Voici les tarifs sociaux appliqués :

	Prix de l'électricité hors TVA 21 %	Prix du gaz hors TVA 21 %
Prix normal	0,1325 €/kWh	0,0242 €/kWh
Prix bihoraire jour	0,1383 €/kWh	
Prix bihoraire nuit	0,1099 €/kWh	
Prix exclusif nuit	0,0846 €/kWh	

- → pour plus d'infos, appelez le SPF Économie au 0800 120 33
- → rendez-vous sur http://soctar.belgium.be

Tarifs valables de août 2017 à janvier 2018 inclus, hors cotisation fédérale et surcharges.

